



Service : JEUNESSE 3-25 ans

Recrutement d'animateurs – animatrices d'accueil de loisirs

A POURVOIR A COMPTER DU 1^{er} septembre 2025

Définition	Missions principales : Vous accueillerez et encadrerez un groupe d'enfants dans le cadre du temps périscolaire (mercredis, pause méridienne, soir) et extra-scolaire (vacances scolaires) En qualité d'animateur-animatrice, vous concevrez, proposerez et mettrez en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service ou de l'équipement.
Situation fonctionnelle	Commune de Solliès-Pont Service : Jeunesse
Conditions d'exercice	Emploi du temps : <ul style="list-style-type: none">➤ Sur le temps extrascolaire :<ul style="list-style-type: none">• Vacances scolaires : 48H sur 5 jours (10h / jour max.), entre 7h30 et 18h00➤ Sur le temps périscolaire :<ul style="list-style-type: none">• <u>Mercredis</u> : 10h/jour max. entre 7h30 et 18h00• <u>Lundi</u> :<ul style="list-style-type: none">• 11h30 à 13h30 (encadrement mineurs)• 14h30 à 16h30 (Réunion de préparation)• 16h30 à 18h30 (encadrement mineurs)• <u>Mardi, jeudi et vendredi</u> :<ul style="list-style-type: none">• 11h30 à 13h30 (encadrement mineurs)• 16h30 à 18h30 (encadrement mineurs)
Conditions spécifiques	Titulaire d'un diplôme reconnu SDJES-DSDEN. Il en résulte une maîtrise dans tous les domaines techniques d'animation d'un établissement de type ACM. BAFA, BAFA, BPJEPS acquis ou diplôme supérieur Expérience requise : Une expérience dans l'animation au sein d'un ALSH est indispensable.
Autonomie et responsabilités	Sous la responsabilité de l'autorité hiérarchique, du responsable de site périscolaire et du responsable de l'Accueil Collectif de Mineurs ; Assurer la sécurité physique et affective du public encadré, respecter les normes d'hygiène et de sécurité, entretien du matériel. Garant de la mise en œuvre des activités intégrées au projet pédagogique, ainsi que de l'application des règles de sécurité
Cadre statutaire et salaire	Type et durée du contrat : CDD à pourvoir à partir du : 01.09.2025 au 31.08.2026 Horaire indiciaire

A joindre obligatoirement à la candidature : CV, lettre de motivation (indiquer le numéro d'offre d'emploi France TRAVAIL), diplôme.

Réponse par mail : mairie@solliespont.fr

Réponse par courrier : Mairie de Solliès-Pont - à l'attention de Monsieur le maire : 1 Rue de la République - 83210 SOLLIES-PONT